

PROTOCOLE D'ÉCHANGE D'ÉTUDIANTS¹

**Entre : l'Université Laval (Québec, Canada)
la Faculté des sciences et génie
la Faculté des lettres**

et State University of New York at Buffalo (Buffalo – New York)

Les Facultés des sciences et génie et des lettres de l'Université Laval et la STATE UNIVERSITY OF NEW YORK AT BUFFALO souhaitent mettre en œuvre, sur une base de réciprocité et dans l'intérêt des deux établissements, un protocole qui permette à leurs étudiants inscrits à temps complet de suivre des cours à l'établissement d'accueil tout en obtenant leur grade de l'établissement d'attache.

Les étudiants de l'Université Laval participent à ce programme d'échange dans le cadre du Profil international.

Les parties s'entendent sur les conditions suivantes :

1. Les établissements partenaires s'engagent à échanger, par année académique, un maximum de (#) étudiants inscrits dans les programmes suivants :
 - a) Baccalauréat en génie électrique, Baccalauréat en informatique, Baccalauréat génie informatique, Baccalauréat génie mécanique de la Faculté des sciences et génie et les programmes de Baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde et Baccalauréat intégré en études internationales et langues modernes de la Faculté des lettres de l'Université Laval, et dans les programmes correspondants de la STATE UNIVERSITY OF NEW YORK AT BUFFALO.
 - b) ou dans tout autre programme de l'Université Laval et de la STATE UNIVERSITY OF NEW YORK AT BUFFALO avec l'autorisation de la direction de programme.
2. Les établissements partenaires s'entendent pour établir l'équivalence entre les cours de leur programme et pour reconnaître ceux réussis par les étudiants dans l'établissement d'accueil.
3. Les établissements partenaires choisissent leurs candidates et leurs candidats selon des critères d'admission approuvés de part et d'autre.
4. Les établissements partenaires dressent conjointement la liste des activités de formation pour les étudiants participants à partir de leur répertoire officiel respectif. Cette liste, en Annexe A de ce protocole, peut être révisée annuellement.
5. L'établissement d'attache transmet à l'établissement d'accueil, aux dates convenues, un dossier pour chaque étudiant constitué au minimum des pièces suivantes :
 - un relevé de notes officiel;
 - un certificat de naissance et une preuve de citoyenneté (copie du passeport);
une évaluation par l'établissement d'attache de la connaissance de la langue d'enseignement de l'établissement d'accueil.*
Les étudiants de (nom du partenaire) peuvent s'inscrire aux cours de français pour non-francophones de l'École des langues de l'Université Laval, soit durant la première

¹ Dans le présent document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.

partie de la session d'été (mai-juin), la seconde (juillet-août). Des renseignements complémentaires sont fournis à l'étudiant participant au moment de son admission dans un programme régulier.

6. L'établissement d'accueil n'exige pas de droits de scolarité des étudiants participants.
7. Les établissements partenaires assurent aux étudiants un accueil de qualité, leur désignent un responsable académique pour favoriser leur intégration dans leur programme d'études et leur transmettent l'information nécessaire pour trouver un logement.
8. Chaque université souscrit les assurances pour couvrir adéquatement ses opérations, activités et engagements associés au présent protocole.
9. Les établissements partenaires s'engagent à informer leurs étudiants du contenu du présent protocole par une publicité adéquate.
10. Les établissements partenaires obtiennent les engagements suivants de leurs étudiants :

Avant leur départ

- a) d'avoir complété le nombre de sessions exigé par leur programme d'études;
- b) s'il y a lieu, de faire leur choix d'activités de formation parmi celles apparaissant en Annexe A de ce protocole et de le faire approuver par leur directeur de programme;
- c) de veiller personnellement et en temps requis à l'obtention des documents exigés par le pays d'accueil;
- d) de s'inscrire à titre d'étudiant régulier et à temps complet et de payer leurs droits de scolarité à leur université d'attache;

Durant leur séjour à l'université d'accueil

- a) de se conformer aux règlements de cet établissement;
- b) de s'inscrire pour une session au moins, mais pas plus de deux;
- c) d'assurer leurs frais de transport, de subsistance, de matériel pédagogique et d'assurances (maladie et hospitalisation*, biens personnels, responsabilité civile, automobile, etc.) pendant leur séjour dans l'établissement d'accueil;

** les étudiants accueillis à l'Université Laval adhèrent obligatoirement au régime collectif d'assurance maladie et hospitalisation offert par cet établissement, à moins de bénéficier d'une entente de réciprocité en matière de santé et sécurité sociale et d'en faire la preuve au moment de l'inscription.*

- d) de voir à ce que soit transmis à leur établissement d'attache leur relevé de notes officiel et, s'il y a lieu, d'en d'assumer les frais.

Durée et portée du protocole

La durée de ce protocole est de cinq (5) ans à compter de la date de sa signature par les deux parties. Il peut être modifié et reconduit par consentement mutuel écrit des parties.

Chaque partie se réserve le droit de mettre fin à ce protocole moyennant un préavis écrit de trois (3) mois sans porter atteinte aux échanges en cours.

Le présent protocole prend effet au moment de sa signature par les deux parties.

Pour State University of New York at Buffalo

Pour l'Université Laval

Nom
Recteur, président

Christiane Piché
Vice-rectrice aux études

Jean Sérodes
Doyen
Faculté des sciences et génie

Guy Gendron
Vice-doyen
Faculté des sciences et génie

Michel Beauchamp
Doyen
Faculté des lettres

Louis Jolicoeur
Vice-doyen
Faculté des lettres

Date : _____

Date : _____

PROFIL INTERNATIONAL

ANNEXE A

LISTE DES COURS

Les étudiants participants de la **STATE UNIVERSITY OF NEW YORK AT BUFFALO** choisissent le nombre de cours requis parmi ceux mentionnés dans la liste ci-dessous :

UNIVERSITÉ LAVAL

Baccalauréat en génie électrique Baccalauréat en informatique Baccalauréat en génie informatique Baccalauréat en génie mécanique Baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde Baccalauréat intégré en études internationales et langues modernes

NO DU COURS	TITRE DU COURS	CR
	<p>Tous les cours non contingentés des programmes indiqués de la Faculté des sciences et génie et de la Faculté des lettres de l'Université Laval sont ouverts aux étudiants de la STATE UNIVERSITY OF NEW YORK AT BUFFALO selon la disponibilité à l'horaire et sous réserve de leur approbation par la direction de programme :</p> <p>Baccalauréat en génie électrique http://www.ulaval.ca/sg/PR/C1/1.334.01.html</p> <p>Baccalauréat en informatique http://www.ulaval.ca/sg/PR/C1/1.326.01.html</p> <p>Baccalauréat en génie informatique http://www.ulaval.ca/sg/PR/C1/1.331.01.html</p> <p>Baccalauréat en génie mécanique http://www.ulaval.ca/sg/PR/C1/1.336.01.html</p> <p>Baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde http://www.ulaval.ca/sg/PR/C1/1.135.71.html</p> <p>Baccalauréat en études internationales et langues modernes http://www.ulaval.ca/sg/PR/C1/1.130.91.html</p>	

PROFIL INTERNATIONAL

ANNEXE A

Les étudiants participants de l'Université Laval choisissent le nombre de cours requis parmi ceux mentionnés dans la liste ci-dessous :

STATE UNIVERSITY OF NEW YORK AT BUFFALO

Baccalauréat en génie électrique		
NO DU COURS	TITRE DU COURS	CR
	<p>Vous devez indiquer une liste de cours que vos étudiants pourront suivre lors du séjour d'études à l'établissement partenaire. Le tout doit correspondre à du temps plein Laval (3 cr. = 45 hrs de cours). Il sera aussi très important d'indiquer le titre des cours et le nombre de crédits Laval à reconnaître au retour de l'étudiant participant.</p> <p>SUIVRE LE LIEN SUIVANT POUR LA LISTE DES COURS THE STATE UNIVERSITY OF NEW YORK AT BUFFALO http://www.buffalo.edu/</p>	
	<p>***L'échange ne se limitera pas à la liste de cours ci-dessous. Avec l'autorisation de la direction de programme au préalable l'étudiant ou l'étudiante pourra sélectionner d'autres cours.</p>	

 Serge Talbot
 Directeur
 Direction générale des programmes de 1^{er} cycle

 Robert Bergevin
 Directeur
 Programme génie électrique

Date :

Date :

PROFIL INTERNATIONAL

ANNEXE A

Les étudiants participants de l'Université Laval choisissent le nombre de cours requis parmi ceux mentionnés dans la liste ci-dessous :

STATE UNIVERSITY OF NEW YORK AT BUFFALO

Baccalauréat en informatique		
NO DU COURS	TITRE DU COURS	CR
	Vous devez indiquer une liste de cours que vos étudiants pourront suivre lors du séjour d'études à l'établissement partenaire. Le tout doit correspondre à du temps plein Laval (3 cr. = 45 hrs de cours). Il sera aussi très important d'indiquer le titre des cours et le nombre de crédits Laval à reconnaître au retour de l'étudiant participant.	
	SUIVRE LE LIEN POUR LA LISTE DES COURS THE STATE UNIVERSITY OF NEW YORK AT BUFFALO http://www.buffalo.edu/	
	***L'échange ne se limitera pas à la liste de cours ci-dessous. Avec l'autorisation de la direction de programme au préalable l'étudiant ou l'étudiante pourra sélectionner d'autres cours.	

Serge Talbot
Directeur
Direction générale des programmes de 1^{er} cycle

Nadir Belkhiter
Directeur
Programme informatique

Date :

Date :

PROFIL INTERNATIONAL

ANNEXE A

Les étudiants participants de l'**Université Laval** choisissent le nombre de cours requis parmi ceux mentionnés dans la liste ci-dessous :

STATE UNIVERSITY OF NEW YORK AT BUFFALO

Baccalauréat en génie informatique		
NO DU COURS	TITRE DU COURS	CR
	<p>Vous devez indiquer une liste de cours que vos étudiants pourront suivre lors du séjour d'études à l'établissement partenaire. Le tout doit correspondre à du temps plein Laval (3 cr. = 45 hrs de cours). Il sera aussi très important d'indiquer le titre des cours et le nombre de crédits Laval à reconnaître au retour de l'étudiant participant.</p> <p>SUIVRE LE LIEN POUR LA LISTE DES COURS THE STATE UNIVERSITY OF NEW YORK AT BUFFALO http://www.buffalo.edu/</p>	
	<p>***L'échange ne se limitera pas à la liste de cours ci-dessous. Avec l'autorisation de la direction de programme au préalable l'étudiant ou l'étudiante pourra sélectionner d'autres cours.</p>	

Serge Talbot
Directeur
Direction générale des programmes de 1^{er} cycle

Robert Bergevin
Directeur
Programme génie informatique

Date :

Date :
PROFIL INTERNATIONAL

ANNEXE A

Les étudiants participants de l'**Université Laval** choisissent le nombre de cours requis parmi ceux mentionnés dans la liste ci-dessous :

STATE UNIVERSITY OF NEW YORK AT BUFFALO

Baccalauréat en génie mécanique		
NO DU COURS	TITRE DU COURS	CR
	Vous devez indiquer une liste de cours que vos étudiants pourront suivre lors du séjour d'études à l'établissement partenaire. Le tout doit correspondre à du temps plein Laval (3 cr. = 45 hrs de cours). Il sera aussi très important d'indiquer le titre des cours et le nombre de crédits Laval à reconnaître au retour de l'étudiant participant.	
	SUIVRE LE LIEN SUIVANT POUR LA LISTE DES COURS THE STATE UNIVERSITY OF NEW YORK AT BUFFALO http://www.buffalo.edu/	
	***L'échange ne se limitera pas à la liste de cours ci-dessous. Avec l'autorisation de la direction de programme au préalable l'étudiant ou l'étudiante pourra sélectionner d'autres cours.	

Serge Talbot
Directeur
Direction générale des programmes de 1^{er} cycle

Benoît Lévesque
Directeur
Programme génie mécanique

Date :

Date :
PROFIL INTERNATIONAL

ANNEXE A

Les étudiants participants de l'**Université Laval** choisissent le nombre de cours requis parmi ceux mentionnés dans la liste ci-dessous :

STATE UNIVERSITY OF NEW YORK AT BUFFALO

Baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde (BEALS)		
NO DU COURS	TITRE DU COURS	CR
	Vous devez indiquer une liste de cours que vos étudiants pourront suivre lors du séjour d'études à l'établissement partenaire. Le tout doit correspondre à du temps plein Laval (3 cr. = 45 hrs de cours). Il sera aussi très important d'indiquer le titre des cours et le nombre de crédits Laval à reconnaître au retour de l'étudiant participant.	
	SUIVRE LE LIEN SUIVANT POUR LA LISTE DES COURS THE STATE UNIVERSITY OF NEW YORK AT BUFFALO http://www.buffalo.edu/	
	***L'échange ne se limitera pas à la liste de cours ci-dessous. Avec l'autorisation de la direction de programme au préalable l'étudiant ou l'étudiante pourra sélectionner d'autres cours.	

Serge Talbot
 Directeur
 Direction générale des programmes de 1^{er} cycle

Susan Parks
 Directrice
 Programme BEALS

Date :

Date :
PROFIL INTERNATIONAL

ANNEXE A

Les étudiants participants de l'**Université Laval** choisissent le nombre de cours requis parmi ceux mentionnés dans la liste ci-dessous :

STATE UNIVERSITY OF NEW YORK AT BUFFALO

Baccalauréat intégré en études internationales et langues modernes		
NO DU COURS	TITRE DU COURS	CR
	<p>Vous devez indiquer une liste de cours que vos étudiants pourront suivre lors du séjour d'études à l'établissement partenaire. Le tout doit correspondre à du temps plein Laval (3 cr. = 45 hrs de cours). Il sera aussi très important d'indiquer le titre des cours et le nombre de crédits Laval à reconnaître au retour de l'étudiant participant.</p> <p>SUIVRE LE LIEN SUIVANT POUR LA LISTE DES COURS THE STATE UNIVERSITY OF NEW YORK AT BUFFALO http://www.buffalo.edu/</p>	
	<p>***L'échange ne se limitera pas à la liste de cours ci-dessous. Avec l'autorisation de la direction de programme au préalable l'étudiant ou l'étudiante pourra sélectionner d'autres cours.</p>	

Serge Talbot
Directeur
Direction générale des programmes de 1^{er} cycle

Talbot Imlay
Directeur
Programme études internationales et langues modernes

Date :

Date :